

La Lettre d'information des Associés

Le mot du président

C'est avec plusieurs mois de retard que nous publions, enfin, cette nouvelle lettre d'information mais le compte-rendu de l'Assemblée Générale du 17 Juin dernier a permis de vous tenir informé.

Le but premier de cette missive étant de tenir les associés informés des derniers développements des projets de la SAS, il nous a bien fallu attendre que les événements se stabilisent et les choix se fixent pour pouvoir vous en faire un juste compte-rendu.

Vous trouverez donc dans les pages intérieures le contour exact de la partie ferme du premier pro-

jet de 18 toits. Comme nous vous l'expliquons lors de l'Assemblée Générale, la région ayant reculé les dates de publication des projets retenus pour l'Appel à Projet au mois de Novembre 2016, nous avons été dans l'obligation de scinder notre premier projet en deux, une tranche ferme indépendante de l'aide qui porte sur 10 toits et une tranche conditionnelle qui portera sur les 8 toits restants plus onéreux en fonction de l'obtention de l'aide de la région ou non. La tranche ferme va être réalisée à l'automne 2016 et la tranche conditionnelle sera réalisée au Printemps 2017.



Première Assemblée Générale
à Saint-Agnan en Vercors
le 17 Juin 2016

Sans rentrer ici dans les détails, les installations vont coûter plus chères que prévu et la rentabilité globale du projet en sera partiellement affectée, néanmoins il nous a semblé important de continuer tant que nous maintenions notre objectif de réinvestir 75% des bénéfices dans d'autres projets et de rémunérer les fonds propres proche d'un livret A.

Enfin un grand MERCI à tout ceux qui ont

continué à nous faire confiance en nous apportant près de 20 000€ de fonds propres supplémentaires suite à l'appel lancé après la dernière AG..

La prochaine lettre trimestrielle devrait, nous l'espérons, vous annoncer les premiers kWh produits...

Jean-Eric de Rango

Président de la SAS
VERCORSOLEIL



Dans ce numéro :

Le mot du Président	1
Les derniers choix	2
Les 10 premiers toits	3
La carte des installations	3
Les 8 toits suivants	3
La dynamique des centrales villageoises	4
Les dates importantes	4

Les derniers choix depuis l'Assemblée Générale....

Comme nous l'avions indiqué lors de l'assemblée générale du 17 Juin dernier, certains choix que nous aurions aimé soumettre au vote des associés présents n'étaient pas encore clairement définis à cette date. Nous vous résumons donc ci-dessous les choix faits par le Conseil de Gestion pour permettre la conclusion de la première partie du projet. Nous espérons qu'ils ont représenté vos attentes.

ARES SOLAR

Entreprise située à Echirolles, ayant travaillé pour les centrales villageoises du Queyras et étant vivement recommandé par ces derniers, ayant une grande expérience et une décennale pour toutes les altitudes et une bonne connaissance des contraintes liées aux toits des Etablissements Recevant du Public fera les toits répondant à ces critères.

Son seul défaut est de vendre toutes ces qualifications relativement plus cher, ce qui nous a conduit à sélectionner l'autre installateur pour les autres toits.

www.aressolar.fr

Le choix des installateurs

Les critères retenus pour la sélection des installateurs (des entreprises de petites tailles proche du territoire, avec des garanties fiables de sérieux, ayant une bonne connaissance des installations en montagne et la nécessité de trouver un installateur ayant une garantie décennale pour les toits situés au-dessus de 900 m) ont fortement limité notre choix. Avec les deux entreprises qui ont répondu à l'appel d'offre et qui répondaient à nos critères, nous avons finalement d'un commun accord avec eux, et avec le bureau d'étude Cythelia, choisi de les faire travailler toutes les deux en leur répartissant 9 toits chacun.

SOL'R ELEC

Entreprise également située à Echirolles, elle a installée depuis plus de 5 ans des panneaux solaires sur plusieurs toitures des membres du conseil de gestion qui ont tous appréciés son sérieux et son professionnalisme, elle travaille également beaucoup sur des toitures de montagne sur les 4 Montagnes. N'ayant par contre que peu d'expérience sur les E.R.P., elle effectuera la pose de tous les toits privés et des bâtiments des collectivités ne recevant pas de publics. Ses prix sont légèrement inférieurs à ceux de ARES SOLAR mais elle n'a pas de décennale pour les toits au-dessus de 900m.

www.solrelec.fr

Le périmètre des toitures: Les devis des deux entreprises étaient finalement supérieurs aux estimatifs du bureau d'étude CYTHELIA de près de 10% et surtout le toit de la Maison du Paysan, siège de la Communauté des Communes du Vercors, que nous souhaitions inclure dans la tranche ferme, reviendra beaucoup plus cher que prévu à cause du prix des panneaux à haut rendement que nous devons installer sur ce toit à 4 pentes. Nous avons donc interverti ce toit avec celui de la Famille Alles de Saint Agnan et attendons de connaître le montant de l'aide de la région pour savoir si nous pouvons nous permettre ce surcoût sur le toit de la C.C.V.

Toiture modifiée du Gîte de la Famille Peyracchia à la Chapelle en Vercors

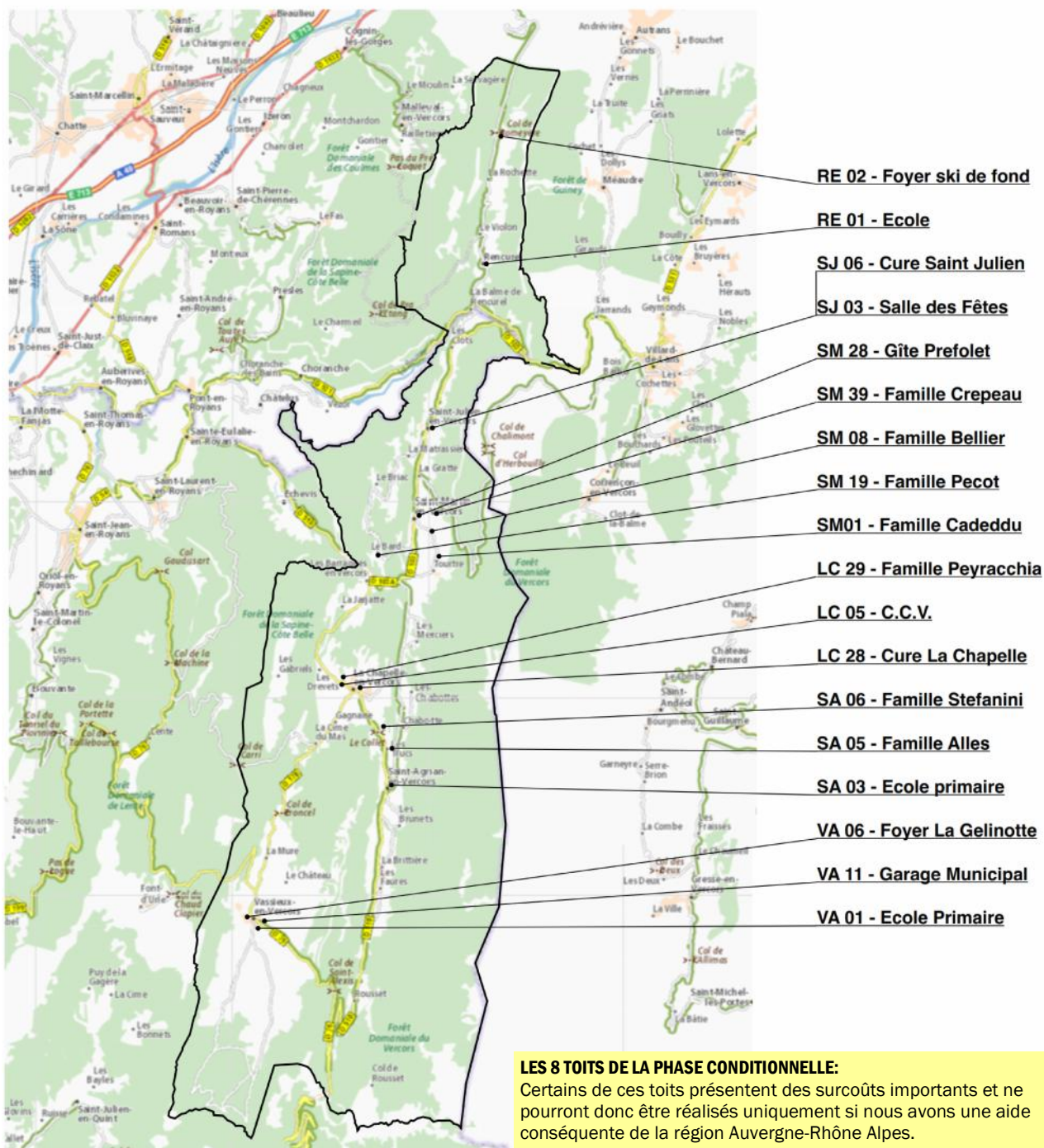


Les 10 Toits du premier projet ferme

		Production Annuelle	Installateur
		Total: 101 572 kWh	
		(environ 30 foyers)	
Rencurel:	Ecole primaire	9 315 kWh	ARES SOLAR
La Chapelle:	Cure	10 703 kWh	SOL R ELEC
	Maison famille Peyracchia	10 993 kWh	SOL R ELEC
Saint Agnan:	Ecole primaire	9 952 kWh	ARES SOLAR
	Maison Famille Alles	10 206 kWh	SOL R ELEC
	Maison Famille Stefanini	10 483 kWh	SOL R ELEC
Saint Julien:	Salle des Fêtes	9 818 kWh	ARES SOLAR
Saint Martin:	Famille Bellier	9 836 kWh	SOL R ELEC
	Maison Famille Cadeddu	9 648 kWh	SOL R ELEC
Vassieux:	Foyer de ski de fond La Gelinotte	10 618 kWh	ARES SOLAR

Le choix de la Banque: Finalement, seuls le Crédit Agricole et La Banque Populaire, ont répondu à nos demandes de prêt. Le Crédit Coopératif a des frais de procédures trop complexe et trop coûteux et la N.E.F. n'a répondu à aucune de nos sollicitations. Les deux banques étaient très proches aux niveaux des propositions et nous avons donc choisi le Crédit Agricole puisque c'est la seule banque ayant encore une agence sur notre territoire et qui héberge déjà nos comptes. Nous avons obtenu un crédit de 198 000 € sur 15 ans au taux de 1,95% pour la réalisation de la tranche ferme de 10 toits. Les remboursements commenceront uniquement au 24^{ème} mois, ce qui permettra d'avoir perçu les premières retombées de notre production.

CARTOGRAPHIE



LES 8 TOITS DE LA PHASE CONDITIONNELLE:

Certains de ces toits présentent des surcoûts importants et ne pourront donc être réalisés uniquement si nous avons une aide conséquente de la région Auvergne-Rhône Alpes.

	Production Annuelle	Installateur	Nature et Montant des Surcoûts
Rencreul:	Total: 79 831 kWh		Aucun
Foyer de ski de fond	9 549 kWh	ARES SOLAR	
La Chapelle:			
Maison du Paysan	9 814 kWh	ARES SOLAR	8 000 € panneaux hautes performances
Saint Julien:			
Presbytere	9 862 kWh	SOL R ELEC	1 500 € adaptation toiture
Saint Martin:			
Famille Crepeau	9 520 kWh	SOL R ELEC	Aucun
Famille Pecot	10 228 kWh	SOL R ELEC	5 500 € raccordement ERDF
Gîte Le Prefolet	9 910 kWh	ARES SOLAR	5 500 € raccordement ERDF
Vassieux:			
Garage Communal	10 567 kWh	ARES SOLAR	2 500 € raccordement ERDF
Ecole Primaire	10 381 kWh	ARES SOLAR	10 000 € (estimation) réfection colonne montante demandée par ERDF

SAS VERCORSOLEIL à capital variable de 68 000 €



Toiture modifiée de la salle des fêtes de Saint Julien en Vercors www.vercorssoleil.fr



Toiture modifiée de la salle des fêtes de Saint Julien en Vercors

SAS VercorSoleil
Communauté des Communes du Vercors - Maison du Paysan
Avenue des Grands Goulets
26420 La Chapelle en

LA DYNAMIQUE DES CENTRALES VILLAGEOISES

Le mouvement des centrales villageoises continue de se développer fortement aussi bien dans le nombre de toits mis en production que dans le lancement de nouveaux projets.

Actuellement il y a 16 Centrales Villageoises constituées et environ une dizaine en réflexion avancée, principalement réparties toujours en Rhône-Alpes et région PACA.

Ce sont également 420 kWc en service avec 48 Installations photovoltaïques réparties sur 6 territoires: (Gervanne Raye (50 kWc), Plateau de la Leysse (57 kWc), Région de Condrieu (76 kWc), Val D'Eyrieux (94 kWc), Queyras (88 kWc), Rosanais (56 kWc) .

L'ensemble de ces 48 centrales en service ont produit 57 000 KW au cours du mois de Juillet 2016 soit l'électricité consommée par un peu moins de 200 foyers sur la même période.

Les centrales des 4 Montagnes (dont VercorSoleil est symboliquement associé) ont fini une première phase de 4 toits qui devrait être en service sous peu, le Trièves a également entamé les travaux sur 8 toitures, le Pays d'Aigues (Sud Luberon) a fait de même pour 6 toitures à équiper pendant l'été.

En comptant nos 10 toits, ce sont donc 28 toits supplémentaires qui devraient être raccordées d'ici la fin de 2016 pour environ 300 kWc de puissance installée.

Pour en savoir plus sur les différents projets

www.centralesvillageoises.fr

NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Confirmation des travaux de raccordements ERDF pour les 10 premiers toits	Début Septembre
Résultats « officiels » des candidatures à l'appel à projet de la Région	Mi- Septembre
Début des installations	Fin Septembre
Confirmation officielle des aides de la Région.	Début Novembre
Confirmation de la phase conditionnelle	Fin Novembre
Raccordements et mises en production des 10 premiers toits	Mi Décembre
Installation des 8 toits de la tranche conditionnelle	Printemps 2017

Le financement des premiers 10 toits:

Coût total des installations, des études et des différentes formalités: 242 800 €

Fonds Propres : 72 000 € Prêt bancaire: 195 000 € (dont 23 200 € d'avance de trésorerie) Taux: 1.95 % Durée: 15 ans
Valeur Actualisée Nette à 20 ans: - 18 000 € / T.R.I. du projet 2.54 % / Mise en réserve des bénéfices: 75% / Rémunération moyenne des fonds propres sur 20 ans: 0,65 %.

Ces valeurs financières sont très mauvaises car ces premiers 10 toits supportent tous les frais fixes et les études des 18 toits.

